



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 19 février 2013  
Compte rendu affiché le : 26 février 2013  
Date de la convocation : 11 février 2013

Nombre de délégués : 33  
En exercice : 33  
Présents : 21  
Votants : 24

Nombre de délégués concernés : 33  
En exercice : 33  
Présents : 21  
Votants : 24

### Présents:

CCPSG : Charbonnier JY, Besset C, Boudier JP, Tardy F, Louat R, Laffont J(2), Demmelbauer P  
CCFL : Mrs Vincent G (2) Gonon P, Rousset L, Séon M, Berthet C (2) ,  
CCHL: Mme Larue M F, Mrs Moralès P, Villard P,  
SEM : Guyot P

Autres communes: Rousset E, Toinon D, Pallandre A, Laval D, Thizy G

Mr Philippon B a donné pouvoir à Laffont J

Secrétaire de séance : Guyot P

Excusés : Bruyère C, Barcet A, Bruyas B, Philippon B, Philippon A, Bruyas J F, Bruyas JM ,  
Lhopital J L, Piot M

### N° 412- Désignation d'un délégué du SIMA à la CLE du SAGE Loire en Rhône Alpes

Depuis la mise en place de la CLE (14 février 2007), J Y Charbonnier est membre de cette dernière. Cette commission doit être renouvelée au terme de six ans. Pour cela, la Préfète de la Loire demande à ce que le syndicat désigne un membre de la CLE qui représente les collectivités et cela pour le 14 février au plus tard.

Aucun délégué n'étant candidat pour être membre du bureau de la CLE. Jean Yves Charbonnier propose de rester membre représentant le syndicat à la CLE.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical acceptent à l'unanimité que Jean Yves Charbonnier, représente le SIMA au bureau de la CLE du SAGE Loire en Rhône Alpes.

Ont signé au registre tous les membres présents  
Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier  
Le 19 février 2013  
Le Président  
J Y Charbonnier

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20130219-412-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2013  
Publication : 19/02/2013

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

